

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP  
Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

#### **Délibération n° 2020-01-10 du 17 janvier 2020 portant nomination d'un membre du conseil scientifique**

NOR : SSAX2030132X

Le Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,  
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36, et 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, modifié par le décret n° 2009-1149 du 24 septembre 2009, et notamment ses articles 2, 3, 12 et 18 ;

Vu le règlement intérieur du Comité national modifié, et notamment son article 8 ;

Vu la délibération n° 2013-05-06 du 29 mai 2013 portant modification du règlement intérieur du Comité national ;

Vu la délibération n° 2013-12-13 du 11 décembre 2013 portant modification du règlement intérieur du Comité national ;

Vu la délibération n° 2015-10-07 du 15 octobre 2015 portant modification du règlement intérieur du Comité national ;

Vu la délibération n° 2017-06-08 du 27 juin 2017 portant modification du règlement intérieur du Comité national ;

Vu le parrainage des membres du Comité national ;

Vu la lettre de candidature de M. Florian FORESTIER, en date du 8 décembre 2019 ;

Sur proposition de la présidente ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. M. Florian FORESTIER est nommé membre du conseil scientifique du FIPHFP.

2. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du fonds et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2020-01-10 du 17 janvier 2020 portant nomination d'un membre du conseil scientifique.

Nombre de présents au moment de la délibération : 17.

Votants : 17 + 1 pouvoir.

Abstentions : 0.

Nombre de voix « Pour » : 18.

Nombre de voix « Contre » : 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 17 janvier 2020.

*La présidente,*  
FRANÇOISE DESCAMPS-CROSNIER

*Le directeur,*  
MARC DESJARDINS